

DEPARTEMENT

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Marne

Commune de CHAMPILLON

Séance du 30 janvier 2023

Afférents au CM : 15

L'an deux mille vingt-trois, le trente janvier, à dix-neuf heures, les membres du Conseil municipal de la commune de Champillon se sont réunis, dans la salle du Conseil municipal de la Mairie, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L.2121-10 et 2121-12 du Code général des collectivités territoriales, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc BEGUIN, Maire.

Exercice : 15

Présents : 10

Convocation du 24 janvier 2023

Présents : Madame Marie-Madeleine ADAM ; Monsieur Jean-Marc BEGUIN ; Monsieur Jean-Paul CREPIN ; Madame Kirsten NEUBARTH ; Madame Marianne DEON ; Monsieur Cédric MAUDUIT ; Madame Sophie JOSSEAUX ; Monsieur Olivier MANNIELLO ; Monsieur David LEPICIER ; Madame Léa MARQUES DE OLIVEIRA.

Absents : Monsieur James GUILLEPAIN ; Monsieur Charles PHILIPPONNAT ; Madame Séverine PETIT ; Madame Sandrine BEGUIN ; Madame Mylène DIDON.

Absents - excusés : néant.

Secrétaire de séance : Madame Léa MARQUES DE OLIVEIRA.

DELIBERATION 2023-05 : VEGETALISATION DE LA PARCELLE A1607 – ANCIENNE STATION DES EAUX

Monsieur le Maire avait évoqué lors de la destruction de l'ancienne station des Eaux qu'il reviendrait au Conseil Municipal de décider de sa végétalisation. Plusieurs possibilités s'offrent à la Commune, à la suite des remontées des riverains et de la Commission Fleurissement.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité propose :

- D'installer une haie tout autour, de planter des arbres fruitiers,
- De charger Mme Kirsten Neubarth de se renseigner sur les conseils que pourrait apporter le CIVC,
- De charger Mme Marie-Madeleine ADAM de la végétalisation de la parcelle, avec l'aide technique et financière du Parc Naturel Régional de la Montagne de Reims,
- D'envisager l'aspect pédagogique et touristique lors d'une prochaine réunion du Conseil Municipal.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.



Le Maire,
Jean-Marc BEGUIN